



## EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 15 janvier 2024  
20 h 00

### PRÉSENTS

M. Georges R. Savoie  
M. Philippe Allain (à distance)  
Mad. Albertine Savoie  
M. Denis Doiron (à distance)  
M. Eymard Savoie  
M. Michael Comeau

### AUTRES

M. Jeannot Doiron, directeur général et  
greffier municipal

### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du conseil à 21h46.

### 2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

24-5141

**Proposé par** M. Eymard Savoie

**Appuyé par** Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 15 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**4. Divulgarion de conflits d'intérêts.**

Aucune déclaration.

**5. Considération de l'objet de la réunion**

**5.1 Dossier ressources humaines.**

24-5142

**Proposé par** M. Eymard Savoie

**Appuyé par** M. Michael Comeau

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une réunion à huis clos pour discuter des postes de ressources humaines auprès des secteurs d'incendie et de travaux publics;

IL EST RÉSOLU que le conseil ratifie les directives données à huis clos par rapport aux postes en question.

**ADOPTÉ**

**6. Levée d'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h49.

Le procès-verbal du 15 janvier 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 22 janvier 2024.

---

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,  
greffière suppléante

---

M. Georges R. Savoie, Maire